

Colloque mondial des régulateurs

Sessions mondiales | 21-25 juin 2021

La réglementation au service de la transformation numérique: Promouvoir une connectivité, un accès et une utilisation ouverts à tous



© 2021 UIT

Union internationale des télécommunications

Table of contents

La réglementation au service de la transformation numérique: Promouvoir une connectivité, un accès et une utilisation ouverts à tous	3
Sessions spéciales.....	5
Table ronde des responsables des organismes de régulation	5
Formation organisée par l'UIT et l'USTTI	9
Manifestation Lead2Connect dans le cadre de la série "En route pour Addis"	12
Réunion des Associations de régulateurs.....	14
Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement et Directeurs de la réglementation du secteur privé (IAGDI-CRO).....	16
L'initiative Generation Connect@GSR	18
Le Réseau de femmes pour la CMDT (NoW4WTDC)	20
Sessions principales	22
Cérémonie d'ouverture.....	22
Session 1: La connectivité au service de la transformation numérique: les instruments réglementaires	24
Session 2: Financements nécessaires pour garantir une connectivité abordable ainsi qu'une utilisation et un accès efficaces	27
Session 3: La réglementation au service de l'innovation	30
Session 4: Inclusion numérique sûre - Protection en ligne des enfants.....	32
Session 5: Les partenariats au service de la transformation numérique	34
Conclusion et clôture	37

La réglementation au service de la transformation numérique: Promouvoir une connectivité, un accès et une utilisation ouverts à tous

Les sessions principales de la 21^{ème} édition du Colloque mondial des régulateurs (GSR-21), qui se sont tenues en ligne du 21 au 25 juin, ont réuni **637** participants dont **439** délégués provenant de **115 États Membres**, parmi lesquels figuraient des représentants de ministères, des responsables d'autorités de réglementation et des dirigeants du secteur privé. La solidité des réglementations étant importante à tout moment, et pas seulement en temps de crise, le Colloque était axé sur un thème essentiel sur le long terme, à savoir "la réglementation au service de la transformation numérique: promouvoir une connectivité, un accès et une utilisation ouverts à tous".

Les débats ont essentiellement porté sur les difficultés que les régulateurs et les responsables politiques avaient rencontrées au cours des 15 derniers mois dans le cadre de leur mission centrale et dans le contexte de la pandémie. Ils visaient à déterminer comment offrir une connectivité abordable, accessible, efficace, fiable, sûre et de haute qualité à chacun partout dans le monde. Les régulateurs ont reconnu la nécessité de prendre des décisions de manière inclusive, transparente et agile dans une démarche axée sur les données. Ils devaient aussi être prêts à s'adapter à des circonstances en constante mutation. Bien que la perspective de connecter 3,7 milliards de personnes reste encore bien éloignée, les régulateurs sont convenus que la mise en place de partenariats et de collaborations numériques s'appuyant sur les outils et méthodes réglementaires nécessaires et des mécanismes et pratiques financiers novateurs pouvait permettre de réaliser ce rêve.

Au cours de la période ayant précédé le programme principal d'avril à juin, plusieurs manifestations interconnectées avaient été organisées pour faciliter les débats sur les perspectives, les difficultés et les solutions novatrices propres à chaque région dans le domaine de la réglementation. Ce nouveau format visait à favoriser l'inclusion et à accroître la participation de la communauté mondiale des régulateurs aux débats essentiels qui avaient fait du GSR une plate-forme si importante depuis 2000. Les rapports issus de ces manifestations régionales peuvent être consultés [ici](#).

Outre les tables rondes de haut niveau sur des questions d'actualité brûlante en matière de politique et de réglementation, les sessions principales du GSR-21 se sont aussi composées de nouvelles séances interactives et de formations sur les nouvelles technologies, sur le rôle de la jeunesse pour faire évoluer la réglementation et sur la promotion du rôle directeur des femmes dans l'espace réglementaire des TIC.

Le GSR-21 a offert aux Membres de l'UIT l'occasion de partager des expériences et des connaissances, de collaborer entre eux et de trouver des outils et des méthodes de réglementation pour que chacun puisse faire confiance au monde du numérique, pour mettre en place la connectivité et les instruments réglementaires nécessaires à la transformation numérique, pour financer une connectivité abordable, pour garantir

l'efficacité des accès et des utilisations ainsi que la sûreté de l'inclusion numérique, et pour instaurer des partenariats favorables à la transformation numérique.

Le site web du GSR-21, qui peut être consulté [ici](#), contient la liste complète des documents et des manifestations du Colloque.

Les Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-21, telles qu'adoptées par les régulateurs, sont jointes en annexe au présent rapport et peuvent aussi être consultées sur le site web du GSR-21 à l'adresse suivante: www.itu.int/gsr21.

Sessions spéciales

Table ronde des responsables des organismes de régulation

Remarques liminaires

Intervenants



Doreen Bogdan-Martin
Directrice du BDT
UIT



Gisa Fuatai Purcell
Régulatrice, Bureau du régulateur, Samoa



Michel Van Bellinghen
IBPT, Belgique
Président de l'ORECE pour 2021



Dr Mohammed Al Tamimi
Directeur de la CITC, Arabie saoudite



Dr P D Vaghela
Président de la TRAI, Inde



Amir Azeem Bajwa
Président de la PTA, Pakistan



Serge Abiteboul
Membre du Conseil d'administration, ARCEP, France



Ramiro Camacho Castillo
Commissaire, IFT, Mexique



Konstantinos Masselos
Président de l'EETT, Grèce



Belal Hafnawi
Commissaire, TRC, Jordanie



Rafael Eduardo Muento Schwarz
Président du Conseil d'administration, OSIPTEL, Pérou



Carlos Lugo
Commissaire, CRC, Colombie



Jigme Wangdi
Président, SATRC



Mercy Wanjau
Directrice générale a.i. de la CA, Kenya



Jessica Rosenworcel
Directrice générale a.i., FCC, États-Unis d'Amérique



Hana Tovarkova
Présidente du Conseil d'administration, CTU, Rép. tchèque



S.E. Chenda Thong
Président de la TRC, Cambodge



Professeur Américo Muchanga
Président du Conseil d'administration, ARECOM, Mozambique

La Table ronde des responsables des organismes de régulation a rassemblé plus de 70 participants provenant de 45 états Membres.

Rappelant les débats nourris qui ont animé les tables rondes réglementaires et économiques de toutes les régions depuis le mois d'avril, Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du BDT, a déclaré que le COVID-19 avait montré à quel point les méthodes réglementaires collaboratives jouaient, en combinaison avec des cadre politiques propices, un rôle essentiel pour mieux reconstruire. Néanmoins, il était impossible de trouver un modèle exhaustif et universel, et les modèles réglementaires devaient être compatibles avec les conditions locales. Mme Bogdan-Martin a également rappelé aux régulateurs que les tendances, les priorités et les difficultés régionales et mondiales constituaient un cadre d'évolution de la réglementation. Les régulateurs devaient axer leurs travaux sur la création d'outils et de méthodes novateurs pour ouvrir la voie à la mise en place de politiques propices à la transformation numérique pour tous.

Des plates-formes telles que le GSR-21, présidé par Mme Mercy Wanjau, Directrice générale par intérim de l'Autorité des communications du Kenya, offraient aux régulateurs un lieu d'échange de leurs expériences et de leurs bonnes pratiques qui, s'il elles étaient adoptées par le plus grand nombre, pouvaient aider les pays à faire progresser rapidement leur économie et à tirer parti de l'immense potentiel que les TIC continuaient de présenter pour chacun. Les Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-21, adoptées par les responsables des organismes de régulation au cours de la table ronde, visaient à

renforcer la réglementation pour financer l'infrastructure numérique ainsi que l'accès et le recours au numérique. Elles arrivaient à point nommé, au moment où il devenait nécessaire de trouver des méthodes nouvelles, ambitieuses, novatrices et révolutionnaires pour mettre au point des outils de réglementation et de transformation du monde numérique. Notant que 20 contributions avaient été reçues pour contribuer à élaborer ces lignes directrices, Mme Wanjau a mis en évidence la nécessité d'un leadership et de mécanismes axés sur l'innovation pour libérer le potentiel des technologies nouvelles et émergentes et pour offrir un Internet plus fiable, plus résilient et de haute capacité aux domiciles, aux entreprises et aux services publics. Selon elle, les régulateurs étaient les maîtres d'œuvre de la transformation numérique et devaient à ce titre élaborer des politiques et des réglementations numériques qui étaient porteuses de promesses à trois égards, en ce qu'elles constituaient un outil permettant de stimuler la transformation numérique de l'économie, un cadre indispensable pour la transformation numérique des régulateurs et la gouvernance réglementaire et une interface pour la collaboration et la coordination transfrontières sur les questions liées aux marchés du numérique.

Mme Bogdan-Martin a ensuite présenté un document de référence pour les réglementations collaboratives de cinquième génération. Ce document, qui constituait la norme absolue des réglementations collaboratives intersectorielles à effet rapide, reposait sur quatre piliers: une gouvernance collaborative nationale, des principes de conception politique de haut niveau, une boîte à outils pour le développement du numérique et un calendrier politique de l'économie numérique. Il s'était révélé être un instrument de navigation pratique pour les régulateurs des différents pays car il les avait aidés à établir une feuille de route vers les réglementations de cinquième génération et une transformation numérique ouverte à tous dans l'ensemble des secteurs de l'économie. L'expérience avait montré que les trajectoires du développement numérique se modifiaient et que les économies qui entamaient leur transformation numérique pendant la décennie en cours allaient suivre un chemin différent. Le document de référence avait pour but d'orienter les régulateurs et non pas de faire un classement des pays ou de leur donner une note. Il associait des principes de haut niveau et des instruments spécifiques conférant une caractère contextuel, modulaire et multidimensionnel à la réglementation de cinquième génération. Différentes couches de réglementation étaient intégrées pour mettre en évidence la complexité des mesures réglementaires à l'ère du numérique. Ce document de référence tenait compte de l'ampleur et de la profondeur de la collaboration entre le régulateur des TIC et les régulateurs de secteurs particuliers ou de plusieurs secteurs associés, un élément essentiel pour garantir la pertinence, la cohérence et l'incidence de la réglementation.

Plus de 15 responsables des organismes de régulation provenant de toutes les régions ont partagé leurs opinions et leurs réflexions sur trois questions:

- Une approche globale de la gouvernance: la voix et le rôle des régulateurs sectoriels (énergie, concurrence, radiodiffusion, contenus numériques, protection des données, financement);
- Changer la donne en matière de réglementation pour s'adapter aux évolutions de l'écosystème; et
- L'incidence des outils de réglementation: appuyer la réglementation sur des faits.



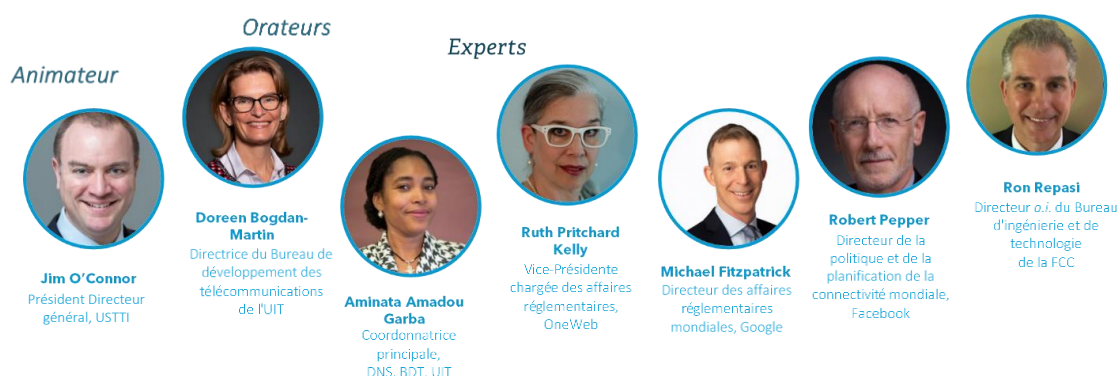
Les débats ont notamment porté sur les grands points suivants:

- La pandémie de COVID-19 a placé la question de la connectivité universelle en tête des programmes mondiaux et nous a montré que nous devons réorganiser nos efforts pour combler le fossé numérique et résoudre les problèmes liés à l'adoption du large bande dans les milieux ruraux et urbains. Les régulateurs devaient mettre en œuvre de nouvelles politiques pour aider les citoyens à rester connectés pendant la pandémie.
- Le COVID-19 a aussi fait accélérer la progression vers des programmes plus holistiques en vertu desquels les régulateurs s'étaient moins concentrés sur les questions d'accès et davantage sur les questions de transformation numérique. La collaboration par des mesures concertées entre des ministères, des domaines de réglementation et même des environnements était devenue la nouvelle normalité.
- Si la coopération restait la voie d'avenir, il était aussi important de s'entendre sur la manière de collaborer. Les participants ont proposé que les régulateurs jouent un rôle de facilitation et établissent des partenariats collaboratifs pour promouvoir des engagements institutionnels. Dès lors, le régulateur des TIC devait devenir plus agile et plus rapide à s'adapter, et son style de collaboration devait être davantage orienté vers le consommateur pour lui offrir plus d'avantages et garantir sa sécurité par des réglementations. Au demeurant, à l'ère du numérique, les réglementations devaient aussi évoluer vers plus de collaboration et de coordination transfrontières sur les questions liées aux marchés numériques.
- Un point essentiel abordé ensuite touchait à l'importance des données ouvertes aux fins de l'élaboration de politiques et de réglementations pilotées par les données et ancrées dans les faits. Les outils participatifs pouvaient favoriser le recueil de données et permettre aux utilisateurs finaux de faire entendre leur voix. Les données pouvaient aider les régulateurs à définir avec précision les zones d'un pays où le large bande était accessible de manière à mieux orienter leurs efforts et à expliquer aux consommateurs les lacunes locales dans ce domaine. Les plates-formes d'échange de données permettaient de rassembler une grande diversité d'acteurs

et de jeux de données, ce qui permettait aux parties prenantes de différents secteurs d'établir un cadre réglementaire plus transparent et des mécanismes exécutoires. Pour améliorer la transparence, le processus de consultation sur les cadres réglementaires et les mécanismes exécutoires devait être ouvert.

- Pour pouvoir mieux reconstruire après la pandémie du COVID-19, tous les participants étaient convenus d'adopter des méthodes plus innovantes, notamment en ayant recours à des "bacs à sable" réglementaires.
- La nouveauté de nombreux problèmes et la complexité des transformations en matière d'innovation avaient fait naître un nouvel écosystème, ce qui signifiait que les régulateurs des TIC avaient une tâche encore plus importante puisqu'ils devaient ouvrir la voie en prenant des initiatives porteuses de transformation, adopter de nouvelles méthodes et modifier des méthodes anciennes en matière de réglementation collaborative du numérique.

Formation organisée par l'UIT et l'USTTI

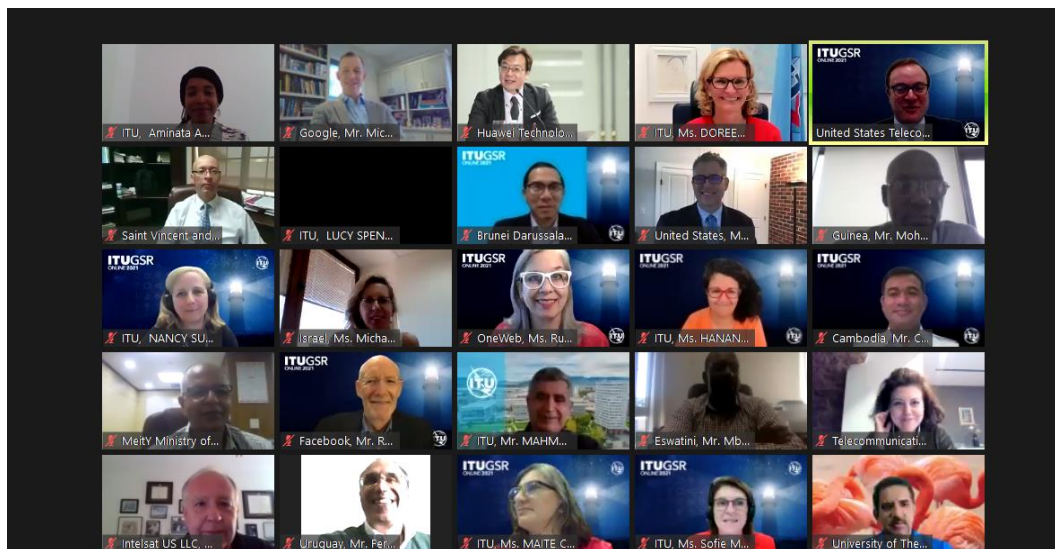


Cette manifestation conjointe de l'UIT et de l'USTTI (*United States Telecommunications Training Institute*, Institut de formation aux télécommunications des États-Unis d'Amérique) a permis d'offrir aux responsables de la réglementation des informations et des réflexions sur la manière dont les nouvelles technologies pouvaient faire accélérer le processus de transformation numérique et dont ces technologies et innovations intelligentes avaient réussi jusqu'à présent à renforcer la résilience numérique. Cette session de formation, animée par M. Jim O'Connor, a donné aux experts l'occasion de débattre plus en profondeur de la façon dont ces nouvelles technologies interagissaient avec les grandes tendances politiques et réglementaires.

Lors de son accueil des participants, Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du BDT, a remercié Jim O'Connor, qui participait depuis fort longtemps aux programmes de renforcement des capacités dans le domaine des TIC et qui avait rassemblé d'éminents orateurs et experts afin qu'ils puissent partager leurs connaissances sur les tendances les plus récentes en matière de nouvelles technologies et sur leur incidence sur l'évolution et la réglementation des marchés. Le COVID-19 avait mis en évidence la situation et le potentiel de la connectivité mondiale et avait accru la nécessité de promouvoir la transformation numérique dans l'ensemble des secteurs pour permettre de devenir plus résilients face à de futures crises. Bien que le numérique soit devenu la nouvelle normalité pour de nombreuses personnes, tel n'était paradoxalement pas le cas pour 49% de la population mondiale, qui n'était toujours pas connectée. La crise avait en outre montré à quel point l'importance des technologies numériques s'était accrue pour des secteurs publics tels que l'éducation, le transport et la santé. La technologie n'était pas une fin en soi mais constituait un outil permettant d'améliorer notre monde.

Mme Bogdan-Martin a invité chacun à participer à la manifestation mondiale de l'UIT sur le thème "Les technologies émergentes au service de la connectivité", qui serait organisée du 5 au 9 juillet 2021 et serait tout particulièrement consacrée aux pays les moins avancés (PMA), aux pays en développement sans littoral (PDSL) et aux petits États insulaires en développement (PEID). Mme Aminata Garba, coordinatrice principale à l'UIT, a fourni de plus amples renseignements sur l'ordre du jour de la manifestation et a précisé qu'un programme serait consacré au renforcement des capacités au cours de la seconde semaine.

Au fil de leurs interventions, les orateurs ont insisté sur la nécessité d'établir une coopération et une collaboration entre les parties prenantes à tous les niveaux et au-delà des frontières. Ils sont unanimement convenus de la nécessité de créer un cadre réglementaire agile qui stimule l'innovation et l'expérimentation et qui vise à bâtir la confiance.



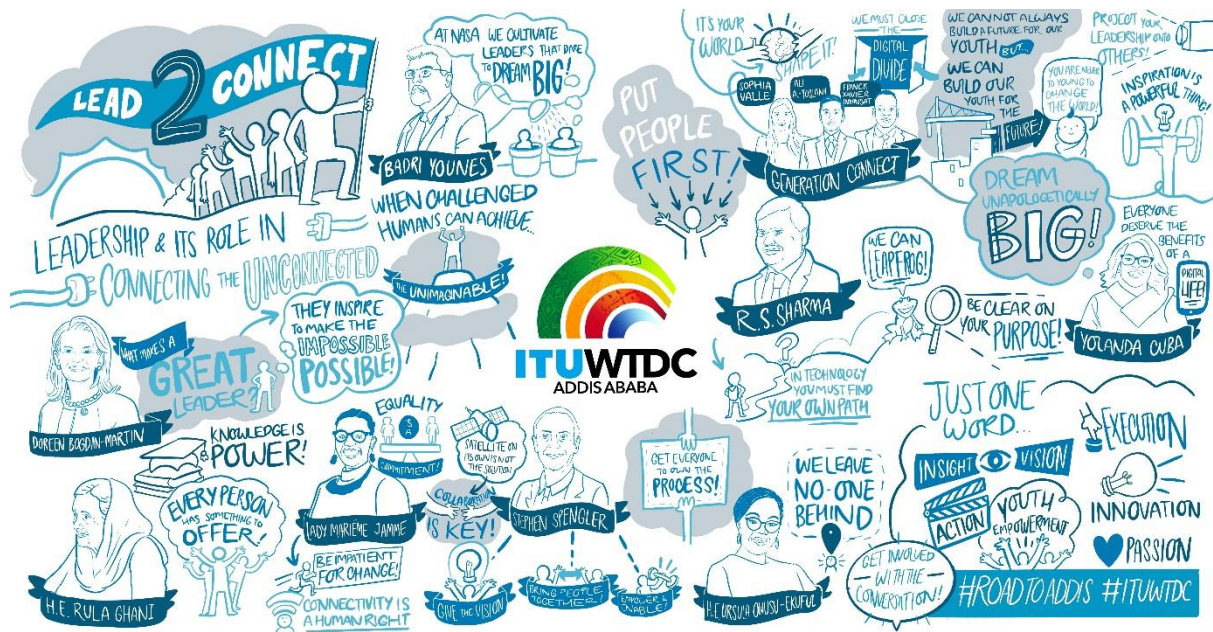
Les principaux messages des intervenants étaient notamment les suivants:

- Par sa puissance et son adaptabilité, la technologie pouvait rassembler toutes les personnes pour constituer une communauté mondiale, ce qui permettait de réagir dans des circonstances extrêmes, comme cela a été le cas avec cette pandémie.
- Des politiques efficaces offraient des avantages macroéconomiques car elles permettaient de maximiser les avantages sociaux et d'instaurer un climat de confiance et de responsabilité.
- Nous étions actuellement au milieu d'une nouvelle grande mutation technologique qui nous éloignait des réseaux propriétaires intégrés pour aller vers un nouvel écosystème des chaînes d'approvisionnement fondé sur des technologies ouvertes, interopérables et indépendantes. Ces technologies fonctionnaient ensemble grâce à de nouvelles normes interopérables qui favorisaient une plus grande modularité et une évolution de la manière de concevoir les réseaux. Cette nouvelle démarche réduisait les dépenses d'exploitation et d'investissement en associant des logiciels et des équipements indépendants et en utilisant des interfaces et des normes ouvertes (notamment des réseaux d'accès radioélectrique (RAN) ouverts), ce qui améliorait l'économie des réseaux et favorisait l'innovation et la connectivité. Les solutions fondées sur des réseaux ouverts devenaient une réalité commerciale à l'échelle mondiale, à mesure que les opérateurs mobiles du monde entier déployaient à grande échelle des technologies RAN ouvertes pour mettre en place des réseaux 4G et 5G.
- Pour pouvoir créer et tester des technologies de rupture, il était très important d'avoir accès au spectre des radiofréquences. Il fallait trouver la bonne combinaison de fréquences élevées, moyennes et basses pour pouvoir mettre au point et déployer de nouvelles technologies afin de répondre aux impératifs de couverture,

de capacité et de densification. Les applications 5G, en particulier celles qui concernaient les communications de machine à machine et l'Internet des objets industriel, pouvaient fort bien se développer dans une partie du spectre bas. La décision de la FCC de mettre la bande des 3 450 à 3 550 MHz à la disposition des services hertziens aux États-Unis d'Amérique constituait une nouvelle approche en matière d'accès dynamique au spectre et de mise à disposition du spectre pour les nouvelles technologies et les nouvelles applications, notamment la 5G. Les nouvelles règles de la FCC allaient protéger la chaîne d'approvisionnement des communications en s'appuyant sur un programme d'homologation des équipements.

- Les avantages qu'offrait la technologie étaient considérables, mais à mesure que la technologie montait en charge, certaines difficultés devaient être réglées. Il était donc important de comprendre quand et comment il fallait intervenir.
- Les nouvelles technologies arrivaient sur le marché plus vite que les régulateurs ne pouvaient réagir. Lorsqu'une nouvelle technologie apparaissait, le secteur privé ne savait pas si elle allait obtenir l'agrément des régulateurs; ceux-ci devaient donc encourager les bons comportements, le recours à différentes technologies pour différents utilisateurs, des prix et des options peu élevés et une bonne qualité de service. Il ne s'agissait donc pas de mettre en place des réglementations contraignantes ("nous contre eux") mais de travailler ensemble. à cette fin, on pouvait avoir recours à des annonces de politiques, mais aussi établir des lignes directrices, mener des consultations publiques et élaborer des normes avec l'aide du secteur privé.
- Les régulateurs jouaient un rôle essentiel dans la société car ils encourageaient la concurrence, ils protégeaient les consommateurs et ils réglaient les problèmes externes. Il fallait donc mettre en place un minimum de processus et de pratiques réglementaires efficaces au-delà des frontières et des limites.
- Les réglementations devaient en outre reposer sur des faits et des évaluations de risques et elles devaient tenir compte des avis divergents et différents des parties prenantes. Si l'autorégulation et la régulation conjointe étaient importantes dans l'espace numérique et si l'expérimentation des réglementations était propice à l'innovation, il était essentiel de se souvenir que les technologies de rupture pouvaient aussi créer de réelles difficultés à plus long terme.
- Lorsqu'une nation choisissait ses propres méthodes de manière isolée, il était très difficile d'adapter ces technologies transnationales. Les opérateurs de satellites rencontraient deux types de problèmes réglementaires: des problèmes liés au spectre et des problèmes liés aux objets dans l'espace (débris, circulation et commande des satellites, etc.) Beaucoup de réglementations régissaient ces constellations. Le but n'était pas de créer une confrontation entre le secteur privé et les régulateurs, mais d'établir un dialogue entre eux.

Manifestation Lead2Connect dans le cadre de la série "En route pour Addis"



La manifestation "Lead2Connect: Redéfinir le leadership et le rôle qu'il peut jouer pour connecter ceux qui ne le sont pas encore" s'est tenue le 22 juin 2021 parallèlement au Colloque mondial des régulateurs (GSR) 2021 de l'UIT. Elle a rassemblé d'éminents dirigeants mondiaux qui ont mis en lumière la nécessité de faire preuve de leadership pour offrir la puissance et le potentiel de la connectivité à toutes les populations de la planète.

Les participants ont répondu aux questions suivantes:

- Qu'est-ce qu'un grand leader et quelles seront les compétences requises d'un leader à l'avenir?
- Quel type de leadership faut-il choisir pour favoriser la transformation numérique d'une planète tout entière?
- Quelles sont les enseignements à appliquer en matière de leadership pour résoudre le problème de la connectivité universelle et inclusive d'ici 2030?
- Que faut-il faire pour pouvoir guider les personnes afin qu'elles accomplissent l'inimaginable?
- La manifestation a permis de partager des réflexions sur le leadership qui serait nécessaire pour façonner et connecter le monde.
- Les jeunes pouvaient façonner le monde à venir en exploitant les connaissances disponibles grâce à la technologie, a déclaré **Rula Ghani**, Première Dame d'Afghanistan.
- **Stephen Spengler**, Directeur général d'Intelsat et Président de l'ESOA, a souligné l'importance de présenter une vision, un but et une mission enthousiasmants pour les jeunes leaders et les jeunes employés d'aujourd'hui.

- Réfléchissant aux types de leadership qui conduisaient au succès, **Badri Younes**, Administrateur associé adjoint aux communications et à la navigation spatiales de la NASA, a déclaré que les leaders devaient encourager les équipes à explorer les limites de leur imagination. "Pour inspirer d'autres personnes, les leaders doivent être capables de partager une vision grandiose".
- Pour offrir la connectivité en large bande à toute la planète, il faudrait accorder la priorité à l'inclusion, à l'innovation et à la responsabilité, notamment pour concevoir et stimuler la création de produits qui soient respectueux de la société et de l'environnement, a ajouté **Yolanda Cuba**, Vice-Présidente du Groupe MTN pour les marchés d'Afrique méridionale et orientale.
- Pour **Ursula Owusu-Ekufu**, Ministre des Communications et de la Numérisation du Ghana, "le leadership est une cause, et tout le reste en est l'effet".
- **R.S. Sharma**, Président de l'Autorité de régulation des télécommunications de l'Inde, a déclaré que les leaders devaient avoir le courage de suivre leur boussole. "Dans le monde de la technologie, vous devez trouver votre propre chemin sans chercher à suivre celui des autres".
- **Lady Marième Jamme**, Fondatrice et Directrice générale de iamtheCOD, a dit qu'elle était "impatiente de voir arriver le changement". Elle souhaitait faire en sorte qu'au fil de son évolution en tant que femme, à mesure qu'elle prenait sa place dans le monde et gagnait en influence, elle contribuerait à créer et changer les systèmes.
- Trois membres de *Generation Connect Youth* participaient à la réunion: **Francis Xavier Inyangat, Sofia Valle et Ali Al-Toblani**.
- Pour connecter ceux qui ne l'étaient pas et favoriser une transformation numérique équitable, il fallait avant tout faire preuve de leadership, a observé **Mme Doreen Bogdan-Martin**, Directrice du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT et hôte de la manifestation. "Les leaders se sont souvent définis par une qualité commune, la capacité de détecter un problème et de mobiliser les communautés pour créer ensemble des solutions", a-t-elle déclaré. "Nous attendons désormais des leaders dans tous les domaines qu'ils partagent une vision et des orientations afin de mobiliser une volonté à l'échelle mondiale, et qu'ils prennent des mesures directes pour mettre en place une connectivité universelle efficace".

Réunion des Associations de régulateurs



La réunion annuelle des associations de régulateurs a rassemblé en 2021 plus de 16 associations provenant du monde entier. Les débats ont surtout porté sur la manière dont ces associations pouvaient promouvoir l'emploi d'outils de cartographie du large bande pour encourager les investissements et la concurrence en vue de mettre en place une connectivité ouverte à tous et durable.

Pour Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du BDT à l'UIT, alors que le monde s'efforçait de gérer la pandémie de COVID-19, les technologies numériques s'étaient révélées essentielles pour assurer la continuité de nos vies quotidiennes et la croissance de nos économies, et tout simplement pour notre capacité à nous connecter. Avec les [cartographies du large bande de l'UIT](#), les États Membres, les régulateurs, le secteur privé et les parties prenantes des TIC disposaient d'un outil pratique pour régler ce problème. Ces cartes permettaient de déterminer la disponibilité des infrastructures des TIC afin de tirer le meilleur parti possible des stratégies de partage de ces infrastructures et de réduire le coût de leur déploiement et de la prestation de services.

Mme Bridget Linzie a souligné que le COVID-19 avait placé de fortes contraintes sur la prestation de services publics et les activités économiques et sociales, et que dans ce contexte, l'accès au large bande était devenu plus essentiel que jamais pour garantir la continuité des activités des entreprises et de la société. Le COVID-19 avait cependant mis en évidence des lacunes dans l'accès au large bande, notamment dans les économies en développement ou émergentes. Le manque d'infrastructures adéquates en termes de large bande contribuait à creuser ce fossé numérique et ne permettait pas d'améliorer la qualité de service. À cet égard, les régulateurs avaient acquis une bonne maîtrise des outils de cartographie du large bande et entendaient s'en servir pour atténuer les conséquences du COVID-19 sur le plan de l'équité.

Les principaux points abordés étaient notamment les suivants:

- Les participants sont convenus que la cartographie du large bande était essentielle tant aux responsables politiques qu'aux régulateurs chargés des TIC car elle leur permettait de prendre des décisions éclairées sur les investissements en matière d'infrastructures du large bande et d'encourager une concurrence efficace pour favoriser une connectivité ouverte à tous et durable. La qualité de service devait également être prise en compte. Plusieurs associations régionales de régulateurs avaient élaboré des lignes directrices sur la cartographie des réseaux large bande à l'intention des régulateurs. Il était recommandé d'instaurer une coopération entre les opérateurs de réseaux et les investisseurs pour recueillir des données de ce type.
- Les associations de régulateurs avaient un rôle primordial à jouer dans la cartographie du large bande, notamment pour diffuser les outils et les lignes directrices élaborés par leur pays et par l'UIT. La collaboration était essentielle à l'échelle régionale mais aussi interrégionale, et il était possible d'harmoniser davantage les systèmes de cartographie du large bande. Les participants sont convenus que les associations régionales de régulateurs devaient jouer un rôle moteur dans le développement en faisant mieux connaître les TIC.
- Ils ont conclu leurs travaux en encourageant toutes les associations de régulateurs à joindre leurs efforts à ceux de l'UIT pour cartographier le large bande et à employer les outils et les plates-formes de l'UIT pour échanger de bonnes pratiques et définir des principes communs afin d'harmoniser les méthodes de recueil de données et de cartographie. Non seulement l'accès à ces informations et ces plates-formes favoriserait l'expansion des infrastructures, mais il permettrait en outre de réduire les coûts et ainsi d'offrir un accès abordable aux consommateurs.

Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement et Directeurs de la réglementation du secteur privé (IAGDI-CRO)



La réunion de l'IAGDI-CRO s'est tenue en ligne le 22 juin 2021 pendant le GSR-21 et a offert une plate-forme aux représentants du secteur privé pour réfléchir à l'incidence de la pandémie et au processus de rétablissement.

La réunion a permis un échange constructif de points de vue sur l'importance des politiques novatrices et des mesures d'encouragement pertinentes en matière de réglementation, le but étant de favoriser de nouveaux investissements pour mettre en place une connectivité efficace et pour régler de manière concrète les nouveaux problèmes de développement auxquels se heurtent les professionnels des TIC et les acteurs du secteur privé.

La diversité des participants du secteur privé à cette réunion a mis en évidence l'importance d'une participation de toutes les catégories de parties prenantes et l'urgence de redéfinir les cadres politiques et réglementaires ainsi que leur mise en application. Les participants ont aussi souligné qu'il était important de faire preuve de souplesse en matière de disponibilité du spectre radioélectrique, et d'instaurer de meilleures politiques d'attribution des fréquences tout en harmonisant les pratiques en matière de souveraineté des données, de respect de la vie privée et de sécurité.

Tous les participants ont reconnu que la dynamique de la société et du secteur privé avaient changé et avaient entraîné une accélération du rythme de la numérisation. Pour accompagner cette dynamique, il était désormais impératif de disposer de réseaux large bande neutres sur le plan technologique, évolués, convergents et résilients. À cette fin, il convenait de mettre en place des mécanismes et des méthodes durables de financement, de recherche de fonds et d'investissement.

Pour aller de l'avant et prendre plus rapidement des mesures réalistes, et pour pouvoir mettre en œuvre les recommandations précédemment établies par l'IAGDI-CRO, les participants ont réaffirmé l'engagement du secteur privé en faveur d'un appui aux pouvoirs publics, et notamment aux régulateurs et aux responsables politiques au lendemain de la pandémie afin d'atteindre des buts communs à court et à long terme. Les versions intégrales de la déclaration finale et du rapport du Président peuvent être consultées à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/CRO/Pages/default.aspx>.

L'initiative Generation Connect@GSR

Animateurs



Emma Randall
Equipe Generation Connect
du BDT, UIT



Celia Pellet
Division de
l'environnement
réglementaire et
commercial du BDT, UIT

Intervenants



Hannia Vega
Commissaire,
SUTEL, Costa Rica



Helena Fernandes
Membre du Conseil
d'administration et
Directrice des finances et
de l'administration,
INCM, Mozambique



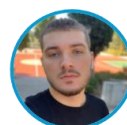
Belinda Exelby
Responsable des
relations internationales,
GSMA



Ihita Gangavarapu
Membre du Conseil des
visionnaires de
Generation Connect

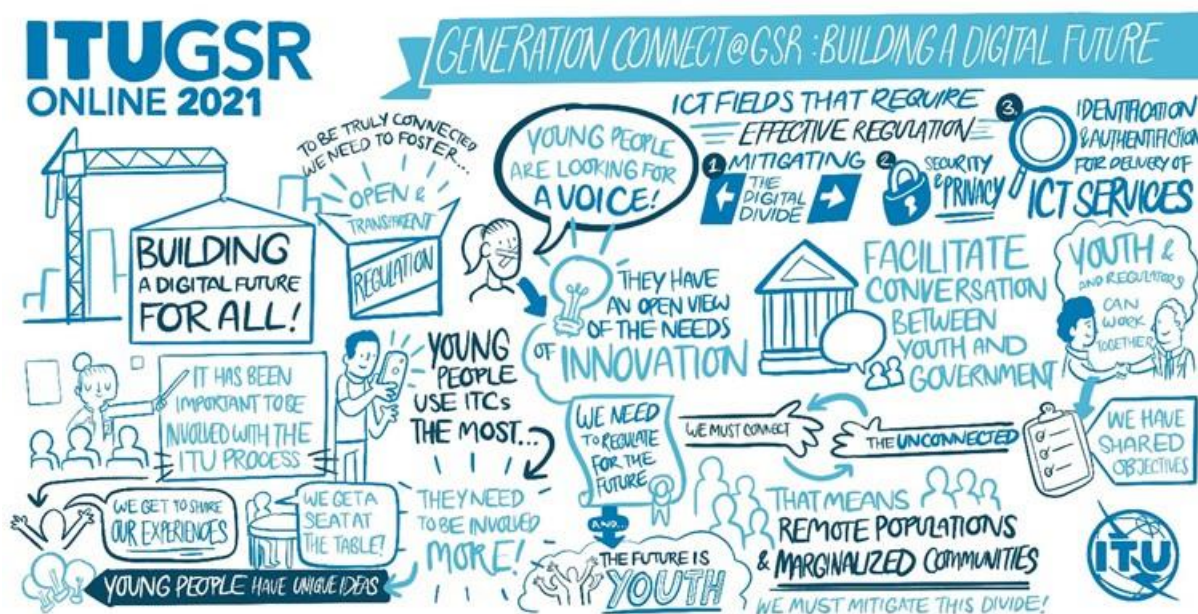


Valarie Waswa
Représentante du
Groupe pour la jeunesse
en Afrique de
Generation Connect



Daniel Kalemi
Représentant du Groupe
pour la jeunesse en
Europe de Generation
Connect

La session de l'initiative GenerationConnect@GSR a accueilli le premier débat entre des jeunes et la communauté des régulateurs au cours des plus de vingt ans d'existence du GSR. Elle a permis de mener une discussion franche sur la manière dont les jeunes pouvaient participer actuellement aux processus de réglementation en matière de TIC et sur le rôle et le poids qu'ils pouvaient avoir dans l'évolution des réglementations en vue de bâtir un avenir numérique ouvert à tous.



Les points abordés étaient notamment les suivants:

- Si l'engagement des jeunes dans les processus de réglementation a souvent été distant et passif, il peut y avoir de nombreux avantages à associer les jeunes à ces débats. En s'appuyant sur leur propre expérience dans le cadre de l'initiative Generation Connect de l'UIT, les jeunes orateurs ont souligné que la formation reçue leur avait permis de mieux comprendre les cycles de vie des politiques et le rôle des régulateurs. Le cadre ainsi installé leur avait permis de prendre enfin une part active à ces travaux et de faire la différence. Du point de vue de la communauté des régulateurs, lorsque les jeunes étaient présents et actifs avant toute prise de décision, ils étaient les mieux placés pour exprimer les préoccupations et les

besoins de leurs communautés ainsi que les besoins des populations les plus vulnérables, dont ils étaient souvent issus.

- Selon les participants, du fait de la longueur des processus politiques et de la difficulté de parvenir à un consensus, il était important de tirer le meilleur parti possible de la législation en vigueur. Ainsi, il convenait de s'assurer que les définitions de l'accès universel répondaient aux attentes des jeunes qui recherchaient des services de qualité pour pouvoir réaliser pleinement leur potentiel dans leur vie professionnelle.
- Les participants sont convenus que les TIC elles-mêmes offraient de plus larges perspectives pour associer les jeunes à ces travaux. Ils ont cités certains mécanismes passifs tels que le fait de mener en ligne des consultations publiques pour atteindre un public plus large, ou des mécanismes actifs tels que le recours aux réseaux sociaux pour recueillir directement l'avis des jeunes. De fait, au-delà de la simple publication d'informations en ligne, les responsables politiques et les régulateurs pouvaient agir de manière plus efficace en se rapprochant des espaces des jeunes, par exemple les écoles, les universités, les réseaux sociaux, etc.
- En appréciant la distance entre la réglementation et les attentes des jeunes et en créant des espaces pour communiquer de manière permanente avec eux (qui sont les plus nombreux à utiliser les TIC) pour déterminer leurs besoins, la communauté des régulateurs serait en mesure d'encourager des politiques novatrices et futuristes.
- Au cours des débats sur les futures méthodes de création des réglementations, les participants ont recensé trois difficultés: combler le fossé numérique, garantir la sécurité et le respect de la vie privée face aux nouvelles technologies, et détecter et authentifier la prestation de services TIC, notamment au regard de l'inclusion financière. De la même manière que personne ne pouvait prévoir les conséquences des TIC il y a 20 ans, les jeunes d'aujourd'hui ne peuvent prévoir les tendances à venir. Toutefois, comme ils utilisent abondamment les TIC, ils les poussent actuellement vers leurs limites et influencent ainsi la direction des futurs besoins réglementaires, de l'évolution technologique et de l'emploi de ces technologies.
- Outre leur rôle évident d'utilisateurs, les jeunes sont aussi très susceptibles de travailler plus tard dans le domaine des TIC; à cet égard, un intervenant a rappelé qu'aujourd'hui, plus de 44 millions de personnes étaient déjà employées directement et indirectement dans ce secteur. Celui-ci pouvait jouer un rôle intermédiaire mais essentiel dans la collaboration intersectorielle et intergénérationnelle car il offrait une visibilité directe sur la manière dont les jeunes utilisaient la technologie. Le secteur privé pouvait œuvrer en collaboration avec les régulateurs pour créer des outils numériques novateurs permettant d'encourager activement les jeunes à s'engager dans cette voie.

Le Réseau de femmes pour la CMDT (NoW4WTDC)

Présidente



Cristiana Flutur
Coprésidente de la CEPT
Présidente de Com-UIT
Responsable de la division des affaires internationales, ANCOM

Remarques liminaires



Doreen Bogdan-Martin
Directrice du BDT,
UIT

Animatrice



Sulyna Abdullah
Chef a.i. du Département du pôle de connaissances numériques du BDT, UIT

Participant



Amy Alvarez
Vice-Présidente, IAGDI-CRO et Vice-Présidente adjointe des affaires internationales externes et réglementaires, AT&T



Sabine Holl
Vice-Présidente des ventes techniques et Directrice technique pour le Moyen-Orient et l'Afrique, IBM



Aileen Chia
Directrice générale, Autorité de développement de l'information et de la communication de Singapour



Le Réseau de femmes pour la CMDT (NoW4WTDC) s'est réuni en marge du GSR-21 pour débattre sur le thème de "la promotion du leadership des femmes dans l'espace réglementaire et politique des TIC". Cette réunion visait à encourager les discussions en s'appuyant sur les différents points de vue et expériences susceptibles de contribuer à développer le potentiel des femmes jouant un rôle de leader dans les organismes nationaux de réglementation et de politique en matière de TIC, et plus généralement dans le secteur des TIC.

Dans ses remarques liminaires, Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du BDT à l'UIT, a rappelé sa conception de ce Réseau, qui selon elle "va bien au-delà de la CMDT et vise à modifier radicalement le niveau actuel des femmes en position de leadership dans l'ensemble du secteur des TIC, qui est inacceptable".

Mme Doreen Bogdan-Martin a souligné l'importance du rôle de mentorat, qui permettait de guider les jeunes femmes et de leur donner confiance pour qu'elles acceptent des positions de leadership. Elle a annoncé que des mentors étaient en cours de sélection et qu'une application allait être lancée à l'intention de leurs futurs protégés; ces mesures

représentaient un pas en avant dans le programme de mentorat, qui constituait lui-même un élément essentiel du Réseau.

La session, qui rassemblait 197 participants autour d'une discussion informelle et de débats entre les participants, a permis de mettre en lumière plusieurs principes fondamentaux ayant démontré leur efficacité pour favoriser la participation des femmes aux activités de leadership. Ces principes étaient notamment les suivants:

- La nécessité pour les femmes de nourrir un intérêt personnel pour le secteur des TIC et de jouer un rôle moteur dans son évolution afin de réussir à placer davantage de femmes à des postes de leadership dans ce secteur.
- La mise en place d'un environnement professionnel propice à l'épanouissement des femmes, notamment en rendant les postes de leadership plus conviviaux. À cette fin, on pouvait par exemple créer des programmes pour contribuer à développer le talent des femmes dans les fonctions techniques, notamment en intégrant les "quatre E": éducation, expérience, engagement et emploi, tant dans le secteur public que privé, afin d'obtenir des résultats holistiques. Il était aussi possible de recourir à des modèles permettant de tenir compte des situations personnelles.
- L'ouverture de perspectives aux Membres des Secteurs autant qu'aux États Membres de l'UIT. Ces perspectives consistaient par exemple à exploiter au sein de l'UIT-D les plates-formes d'échange du secteur privé, à s'efforcer d'associer le secteur privé aux délégations nationales, et à faire participer celui-ci aux consultations nationales et à d'autres activités des délégations nationales lors des réunions politiques de l'UIT-D.
- L'utilisation d'exemples à suivre, tout particulièrement pour attirer les femmes vers des fonctions techniques. Si cet objectif peut prendre plus de temps, les débats ont également mis en lumière l'importance de prendre des mesures visant à retenir les femmes dans ces fonctions et de leur présenter des exemples de réussite.
- Le développement des qualités qui favorisent le potentiel de leader, notamment en mettant l'accent sur l'écoute, la confiance en soi, le recours à des réseaux de soutien, l'automotivation dans la fonction occupée et les méthodes permettant de ne plus douter de soi.
- L'exploitation des perspectives liées à l'expansion du secteur, en sensibilisant les jeunes femmes aux plans de carrière qui pourraient leur permettre d'occuper des fonctions directoriales, et en leur apportant l'aide dont elles ont besoin pour suivre ces plans de carrière.
- La reconnaissance du rôle de mentor dans le processus de développement.

Le Réseau NoW4WTDC visait à favoriser la représentation des femmes à des postes de leadership dans les structures constituant l'UIT-D, notamment les présidences de commission et de groupe de travail et d'autres postes de gestion liés aux processus de la CMDT et de futures conférences. Le but ultime était de confier aux femmes de plus hautes responsabilités au sein de leur délégation et de tirer le meilleur parti des idées novatrices qu'elles apportaient pour élaborer les politiques de développement en matière de TIC.

Sessions principales

Cérémonie d'ouverture



Mme Doreen Bogdan-Martin
Directrice du BDT
UIT



Mme Mercy Wanjau
Directrice générale a.i.
de l'Autorité des
communications, Kenya

Dans ses remarques liminaires, **Mme Doreen Bogdan-Martin**, Directrice du BDT à l'UIT, a souligné l'importance des réseaux et des services numériques, alors que la pandémie connaissait encore des soubresauts sporadiques souvent imprévisibles dans les différentes régions. Cette pandémie avait montré que l'avenir passait par une collaboration plus étroite entre les régulateurs, les opérateurs, les fournisseurs de plates-formes, les différents secteurs économiques, les pays et les régions.

L'intervenante a également déclaré que le rôle des régulateurs évoluait à mesure que les marchés se transformaient rapidement pour adopter des modèles numériques résistants à la pandémie. Alors que les régulateurs jouaient autrefois le rôle de superviseur et de gardien des marchés, ils devenaient à présent les architectes d'une réglementation collaborative mieux adaptée aux objectifs. Le travail du régulateur contemporain reposait sur un certain degré de questionnement socratique: était-il ou non souhaitable de créer telle ou telle réglementation, et pour qui était-ce souhaitable?

Évoquant ensuite les mesures réglementaires qui allaient conduire le plus rapidement et le plus efficacement possible à des avantages sociaux et économiques sur des marchés numériques en rapide évolution, Mme Doreen Bogdan-Martin a estimé que les réglementations collaboratives de cinquième génération consistaient à pérenniser des cadres réglementaires en leur donnant la souplesse nécessaire pour relever les défis de la transformation numérique au lendemain des crises mondiales, et bien au-delà. Parallèlement, les régulateurs devaient prendre en compte les différences interrégionales et intrarégionales car elles pouvaient avoir une influence profonde sur la dynamique des marchés.

Selon elle, la nature extrêmement dynamique des marchés numériques actuels signifiait en outre que les cadres réglementaires devaient être révisés régulièrement pour s'assurer qu'ils continuaient à répondre aux objectifs de politique publique pour lesquels ils avaient été créés.

Elle a rappelé aux participants que l'enjeu collectif consistait à trouver des moyens rapides et efficaces pour suivre le rythme d'une évolution numérique en constante accélération, tout en s'efforçant dans toute la mesure du possible de promouvoir un accès universel, abordable, accessible et sensé à la connectivité. Le COVID avait montré bien trop clairement que la connectivité universelle allait devenir la nouvelle référence et la plus haute priorité de chaque nation.

Mme Mercy Wanjau, Présidente du GSR-21 et Directrice générale par intérim de l'Autorité des communications du Kenya, a estimé que les problèmes issus de la pandémie de COVID-19 avaient créé de nouvelles réalités pour les régulateurs et a déclaré qu'il était plus que jamais temps d'ouvrir de nouvelles frontières en matière de réglementation. Le temps était venu, selon elle, d'adopter des démarches agiles et souples pour promouvoir une croissance inclusive des TIC.

De surcroît, il fallait être conscient du fait que pour que les TIC soient utiles aux populations, il ne suffisait pas de proposer des services, mais il fallait aussi faire en sorte que ceux-ci soient abordables, que les compétences requises soient acquises et que des contenus pertinents soient disponibles; tous ces éléments devaient être placés au centre du processus de prise de décision en matière de réglementation. Cette année, le GSR avait pour thème "la réglementation au service de la transformation numérique: promouvoir une connectivité, un accès et une utilisation ouverts à tous". Selon l'intervenante, ce thème témoignait d'une véritable nécessité, pour le régulateur comme pour le responsable politique, de mener une réflexion approfondie sur toutes les mesures qui pouvaient encore être prises afin de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.


Mme Wanjau a estimé que le GSR restait le lieu privilégié pour réfléchir ensemble et inventer des méthodes proactives.

En conclusion, elle a présenté les Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-21. Ce document reposait sur un grand nombre de contributions provenant de toutes les régions du monde et de l'ensemble des parties prenantes. Mme Wanjau a invité tous les régulateurs à faire usage de ces Lignes directrices afin d'adopter et de mettre en œuvre des approches acceptables au niveau international qui soient adaptées à la situation de chaque juridiction et aux collaborations menées en matière de TIC dans le monde entier.


Session 1: La connectivité au service de la transformation numérique: les instruments réglementaires

Remarques liminaires

Animateur




Michel Van Bellinghen
IBPT, Belgique
Président de l'ORECE pour 2021




Mario Maniewicz
Directeur du Bureau des radiocommunications, UIT


Intervenants




Ekaterine Imedadze
Commissaire, NCC, Géorgie




Serge Abiteboul
Membre du Conseil d'administration, ARCEP, France



Bridget Mphatso Linzie
Nouvelle Secrétaire exécutive, CRASA

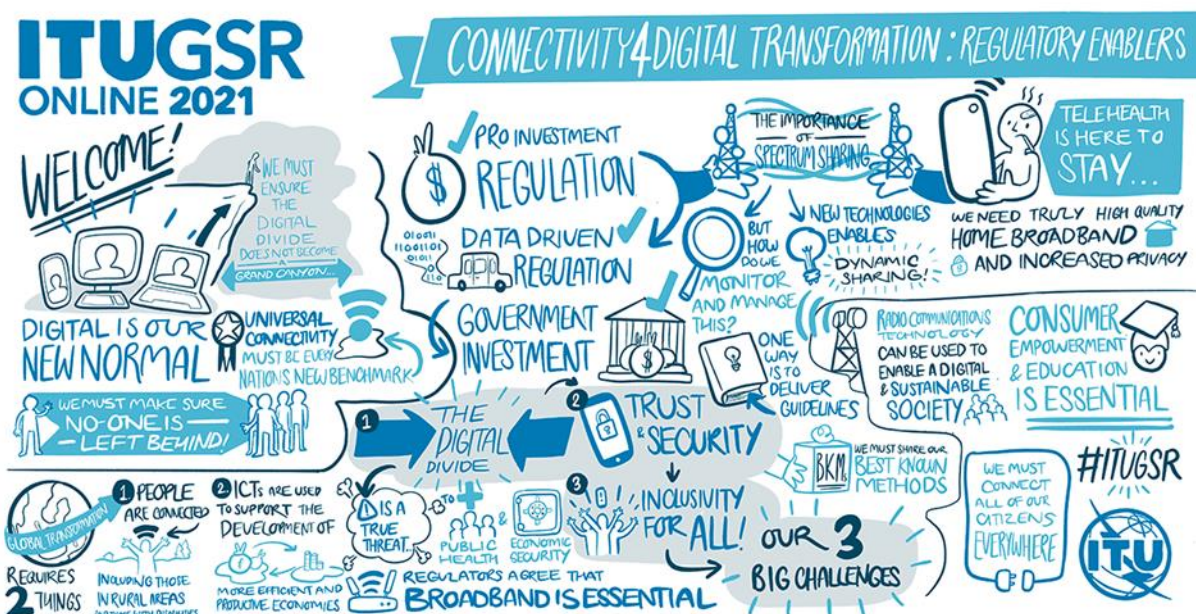


Geoffrey Starks
Commissaire, FCC, États-Unis d'Amérique



Jayne Stancavage
Directrice exécutive mondiale de la politique des produits et des infrastructures numériques, Intel

Cette session était consacrée aux instruments réglementaires favorisant la connectivité. Les principales questions abordées étaient notamment les suivantes: l'importance du partage: spectres, réseaux, codéploiement des infrastructures; comment trouver le juste équilibre entre l'accessibilité financière, le rendement des investissements et les innovations technologiques, et comprendre l'importance de la réglementation; concurrence équitable à l'ère mondiale du numérique: comment éradiquer les pratiques anticoncurrentielles toujours existantes sur le plan réglementaire et commercial; et renforcer la résilience numérique: tirer des enseignements de la pandémie et relever les défis urgents (changements climatiques, situations d'urgence).



Dans ses remarques liminaires, M. Mario Maniewicz, Directeur du Bureau des radiocommunications de l'UIT, a rappelé aux participants que la connectivité était essentielle dans la vie quotidienne. Il a souligné que les régulateurs devaient réfléchir aux

cadres réglementaires à mettre en place pour garantir cette connectivité. À son avis, insister sur l'importance du partage et stimuler la concurrence étaient les deux seules voies d'avenir. L'essentiel était de déployer de nouvelles technologies et de bâtir une résilience numérique. Quel que soit le cadre mis en place par les administrations, il convenait de garder à l'esprit qu'une transformation véritablement mondiale dépendait de deux facteurs: d'une part, la connexion de tous les peuples, y compris les personnes à faible revenu qui vivaient dans des zones rurales ou isolées et les personnes handicapées, et d'autre part, les TIC devaient servir à appuyer le développement d'économies plus efficaces et plus productives. Connecter tous les êtres humains avait un coût; il était donc aussi nécessaire de stimuler les investissements et de développer les infrastructures tout en veillant à ce que les prix restent abordables grâce à des politiques et des campagnes d'information de grande ampleur.

Les principaux messages des intervenants étaient notamment les suivants:

- Les participants ont reconnu l'importance de garantir la connectivité et de combler le fossé numérique pour favoriser la croissance économique, l'inclusion sociale et la transformation numérique.
- Trois obstacles fondamentaux à la transformation numérique ont été recensés, notamment à l'égard des économies en développement et émergentes: il s'agissait du fossé numérique, en particulier entre les zones urbaines et rurales; de la confiance et la sécurité au regard de l'utilisation des données et de la protection de leur confidentialité; et du déploiement de technologies et d'infrastructures numériques inclusives pour faire en sorte que chacun dispose d'un accès abordable aux TIC.
- Il convenait de réfléchir non seulement à la manière de favoriser la couverture de toutes les populations qui n'étaient pas encore connectées ou dont l'accès était limité, mais aussi à la manière de convaincre les personnes ayant accès aux services de les adopter. Comment atteindre aussi ce type de consommateurs?
- Il était impossible de séparer l'accès aux services de cybersanté de l'accès général au large bande. Les institutions fondamentales, les programmes de prêt pour les points d'accès et d'autres travaux menés par différentes communautés contribuaient à combler ce fossé, notamment dans le domaine des soins de santé, où il était impératif de disposer d'une connexion large bande domestique de haute qualité.
- L'importance de la résilience numérique avait récemment été mise en lumière: en effet, les pays disposant d'un réseau robuste de communication terrestre ou par satellites avaient réussi à faire face à l'accroissement du trafic dû aux mesures de confinement et de télétravail.
- Il était très important de déterminer comment les réglementations permettaient de mettre en œuvre le partage d'infrastructure, car les régulateurs entendaient maximiser l'utilisation des ressources tout en réduisant les obstacles à l'entrée et en accroissant la concurrence. Ils devaient néanmoins trouver un compromis entre la recherche de ces objectifs et la protection des investissements existants pour ne pas décourager les futurs investissements. S'agissant du partage de fréquences, il convenait en outre de prendre en compte un critère supplémentaire très important, à savoir la faisabilité technique du partage. Celui-ci pouvait être analysé sous des angles très différents, selon qu'il s'agissait de partager des fréquences entre plusieurs services ou entre les

dispositifs d'un même service. Le partage de fréquences était au cœur des travaux de l'UIT, et notamment des conférences mondiales sur les radiocommunication et sur leur réglementation.

- Les participants sont convenus que le but des réglementations favorisant les investissements consistait à trouver un équilibre délicat entre les mesures incitant les opérateurs à continuer d'investir et les mesures les encourageant à partager les ressources des réseaux. Les réglementations axées sur les données étaient fondamentales car elles pouvaient orienter les marchés dans la bonne direction tout en donnant plus d'autonomie aux utilisateurs.
- Les pouvoirs publics avaient un rôle à jouer en investissant dans des zones qui n'intéressaient pas les opérateurs, afin de combler davantage le fossé numérique.
- Les régulateurs devaient par ailleurs envisager de mettre en place les cadres et les outils nécessaires pour permettre aux opérateurs de petite et moyenne taille d'offrir des produits novateurs aux utilisateurs finaux, par exemple à des segments commerciaux particuliers, voire à des niches lorsqu'il était possible de développer les produits numériques pertinents. Ainsi, en autorisant les activités des opérateurs de réseau virtuel mobile, les opérateurs de réseaux de plus grande taille pouvaient partager leurs infrastructures avec des opérateurs plus petits et plus souples, ce qui leur permettait de rentabiliser les investissements qu'ils avaient effectués dans un secteur donné en vendant des services en gros.

Session 2: Financements nécessaires pour garantir une connectivité abordable ainsi qu'une utilisation et un accès efficaces

Intervenants

Animatrice



Irene Kagwa Sewankambo

Directrice exécutive a.i.,
UCC,
Ouganda



Andile Ngcaba

Fondateur, associé et
Président,
Convergence Partners



Bocar Ba

Directeur général, Conseil
des télécommunications de
Samena, et Commissaire,
Commission sur le large
bande



Hannia Vega

Commissaire,
SUTEL
Costa Rica



Boutheina Guerhazi

Directrice du Département
du développement
numérique, Groupe de
pratique des infrastructures,
Banque mondiale



Jane Coffin

Première Vice-Présidente
chargée de la croissance
de l'Internet, ISOC



Brian Winji

Directeur général,
TRBR, Vanuatu

La session portait sur les modèles de financement novateurs permettant d'assurer une connectivité universelle abordable et efficace, ainsi que sur l'utilisation de cette connectivité et son accès dans le monde entier.

Dans ses remarques liminaires, M. Andile Ngcaba a souligné l'importance des modèles de financement hybrides et des nouveaux types de financement des infrastructures de connectivité sur le dernier kilomètre.

Modèles de financement hybrides		Nouveaux modèles de financement
<p><i>Traditionnel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Institutions de financement du développement et capitaux privés Capital-risque Marchés des capitaux - crédits et actions Bons du Trésor de type construction, exploitation et transfert (CET) Redevances de licences Fonds pour le service universel 	<p><i>Émergent</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Tokénisation de la cryptomonnaie en titres numériques Offre initiale de jetons (ICO) Offre de jetons représentatifs d'un instrument financier (SCO) Financement participatif Annonce de crédit carbone ou de crédit de connectivité 	<ul style="list-style-type: none"> Les nouveaux systèmes de calcul, de stockage et de réseaux à haute performance vont nécessiter des modèles de financement différents. Le financement de véhicules connectés sera différent du modèle classique de financement de la connectivité sur le dernier kilomètre. La tokénisation des infrastructures peut permettre de financer la connectivité sur le dernier kilomètre. Selon les prévisions, 10% du PIB mondial devrait être tokénisé et échangé par la technologie de la chaîne de blocs d'ici 2025, ce qui représente 24 mille milliards de dollars É-U en actifs financiers et non financiers susceptibles de contribuer au financement des infrastructures de connectivité sur le dernier kilomètre.

<ul style="list-style-type: none"> Mesures d'encouragement fiscales 		<ul style="list-style-type: none"> La propriété fractionnée consiste à représenter la propriété de la connectivité sur le dernier kilomètre par une chaîne de blocs pour contribuer à réduire les coûts des investisseurs.
<p>Mesure et résultats</p>		<ul style="list-style-type: none"> Les actifs liés à la connectivité sur le dernier kilomètre seront proposés à travers des fonds de chaînes de blocs et vendus dans le cadre d'offres initiales de jetons (ICO) et d'offres de jetons représentatifs d'un instrument financier (SCO).

Pour mettre en place un écosystème durable, la seule solution consiste à combiner le financement public et privé en faisant appel à des modèles hybrides pour déployer les infrastructures requises avec l'aide de politiques efficaces. Cette démarche nécessite avant tout un changement d'état d'esprit.



Les principaux messages des intervenants étaient notamment les suivants:

- Le but était de combler le fossé de la connectivité. À cette fin, il fallait adopter une démarche neutre sur le plan technologique pour déployer la fibre, avoir accès aux fréquences radioélectriques et créer la demande sur les marchés où la connectivité n'avait pas d'offre, notamment sur le dernier kilomètre.
- Il convenait d'imaginer un modèle hybride capable de prendre en compte les méthodes de financement traditionnelles ainsi que des méthodes plus novatrices comme l'utilisation de la chaîne de blocs, les cryptomonnaies, les titres numériques et la tokénisation du dernier kilomètre, en utilisant l'intelligence artificielle et les logiciels libres. Il s'agissait de tester de nouvelles idées, et à cette fin, on pouvait par exemple créer un observatoire de l'innovation au sein de l'UIT.
- Il fallait également examiner les réglementations, les politiques et les méthodes de financement spécialement conçues pour les infrastructures. Un modèle hybride de développement des infrastructures nécessiterait aussi un financement hybride. Il fallait par ailleurs établir une meilleure collaboration entre les différents secteurs pour financer l'accès dans les zones rurales et régler les problèmes de demande non satisfaite. Il convenait en outre d'instaurer des conditions qui favorisent les investissements du secteur privé, notamment par des partenariats public-privé, en créant des processus simples, faciles et moins coûteux et des réglementations souples qui associent de nouvelles parties prenantes et soient compatibles avec les situations locales.
- Il était essentiel de disposer d'un environnement prévisible et propice et d'une feuille de route très claire qui facilite le recensement des acteurs susceptibles de contribuer à la progression en direction de ces objectifs. Enfin, il convenait de mettre en place un mécanisme de financement qui soit régi par une bonne gouvernance. Innover et penser en-dehors de la boîte étaient des facteurs prépondérants pour atteindre ces objectifs et ne plus se contenter des fonds pour le service universel.
- Adopter un ensemble de règles de gouvernance en matière de coopération et de collaboration numériques était essentiel pour parvenir à une connectivité universelle, comme le prévoyait le manifeste de la Commission sur le large bande au service du développement durable. Il fallait aussi disposer d'une infrastructure pour le large bande, ce qui signifiait que quelqu'un devait investir, quelqu'un devait la financer. Il était nécessaire de trouver des modèles qui reposent sur des méthodes plus efficaces et sur une véritable collaboration parmi les acteurs de la communication numérique. Cela ne serait pas facile, et il faudrait trouver de nouvelles approches à mesure que les réalités du marché évoluaient, comme le montrait le nouveau rapport du Groupe de travail sur les modèles de financement au XXI^e siècle, qui relevait de la Commission sur le large bande de l'ONU.

Session 3: La réglementation au service de l'innovation



La session 3 était consacrée à l'innovation réglementaire visant à favoriser la croissance du numérique à travers les infrastructures et la chaîne de valeur des plates-formes, à encourager l'adoption des technologies émergentes et à favoriser le développement et l'entreprenariat au niveau local pour accompagner la transformation numérique.



Les principaux messages des intervenants étaient les suivants:

- La plupart des secteurs économiques et des pouvoirs publics s'efforçaient de mettre au point des stratégies numériques novatrices. Si certains se concentraient sur quelques-uns des éléments de la transformation numérique, les autres tentaient d'élaborer une stratégie plus holistique en s'appuyant sur les technologies émergentes.
- Les participants sont convenus du fait que l'innovation réglementaire et la collaboration réglementaire entre les différents secteurs encourageaient l'entreprenariat local. Les "bacs à sable" réglementaires constituaient d'excellents outils d'innovation. Le cas de la Colombie a été examiné en détail, car cette initiative avait été très appréciée des parties prenantes du secteur concerné et comptait désormais 23 projets en cours. Il s'agissait d'un mécanisme d'octroi d'exemptions et de mesures d'encouragement

réglementaires à certaines entreprises afin que de nouveaux produits, services ou modèles d'affaires puissent être testés sous la supervision du régulateur. Ces "bacs à sable" visaient à stimuler l'innovation dans les réseaux et les services de communication en vue de définir des priorités en termes d'accès et d'utilisation des TIC, notamment dans les zones de faible connectivité. Ils permettaient ainsi d'encourager la concurrence et de déclencher des réactions rapides à l'évolution des secteurs économiques. Un "bacs à sable" réglementaire bien conçu pouvait aussi constituer un outil très utile pour faciliter la collaboration intersectorielle.

- Au cours des débats sur le développement de la 5G dans les zones urbaines et rurales, les participants ont observé que dans le cadre de leurs réflexions sur les méthodes d'élaboration des réglementations, les régulateurs devaient impérativement penser à rester neutres et souples sur le plan technologique. La neutralité technologique était importante; elle ne signifiait pas que toutes les technologies étaient traitées de la même manière, mais simplement que toutes les technologies étaient prises en compte.
- S'agissant des grandes politiques et mesures réglementaires requises pour améliorer l'accès numérique à travers toutes les infrastructures et pour constituer la chaîne de valeur, les participants ont noté que la convergence des communications, des plateformes numériques et des nouvelles technologies changeait la nature des produits et des services TIC ainsi que la manière dont les personnes interagissaient entre elles. Toutefois, les fondamentaux restaient les mêmes et se composaient toujours des éléments suivants: élaborer et mettre en œuvre des stratégies en matière de large bande; concevoir des politiques permettant de réduire les coûts des données pour les consommateurs en offrant un plus grand choix; encourager les nouveaux concurrents et les nouveaux modèles d'affaires dans l'intérêt des consommateurs; favoriser la concurrence à tous les niveaux au regard de l'accès à l'Internet, de la détermination des prix et de la disponibilité des services; et partager les infrastructures pour accélérer les déploiements et réduire les coûts et les droits de passage, notamment en trouvant des manières de réduire au minimum les processus bureaucratiques et les approbations et en réduisant les taxes réglementaires pour simplifier la structure des coûts. Il était également important de réduire les obstacles financiers, juridiques et réglementaires à l'entrée.
- Les régulateurs devaient faire preuve d'agilité dans le choix de leurs nouveaux modèles et devaient travailler ensemble pour relever les défis liés à la rapidité d'apparition des technologies émergentes sur le marché. Un participant a estimé qu'il était impossible de prévoir l'avenir de la technologie, mais que les régulateurs devaient être capables de s'adapter à cette évolution, et que pour s'y préparer, ils devaient notamment éviter de lui créer des obstacles. Les enjeux liés à la nécessité de connecter les 3,5 milliards de personnes restantes au cours de la pandémie étaient complexes, et il fallait à cet égard continuer de faire évoluer les politiques et les réglementations ainsi que la technologie, les modèles d'affaires et les partenariats public-privé.

Session 4: Inclusion numérique sûre – Protection en ligne des enfants



Ce dialogue intersectoriel et intergénérationnel a offert l'occasion d'exprimer de nombreuses préoccupations communes en matière de protection en ligne des enfants. La pandémie de COVID-19 a été l'occasion pour les enfants de découvrir les très nombreuses perspectives que leur ouvrait le monde numérique, mais elle a aussi accru leur vulnérabilité du fait qu'ils passaient plus de temps en ligne sans supervision. Il était donc recommandé de trouver le juste équilibre entre les droits des enfants, les risques auxquels ils étaient exposés et les perspectives qui leur étaient offertes.

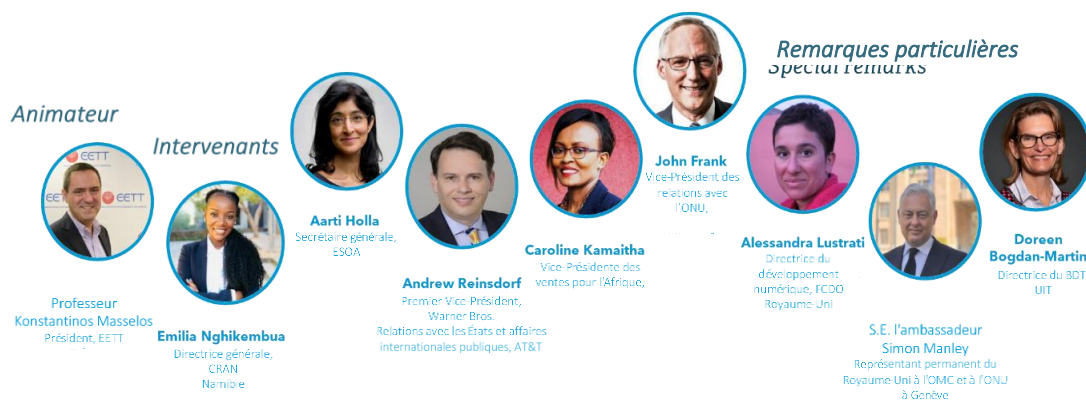


Les principales questions abordées étaient les suivantes:

- Les solutions proposées par les participants et leurs recommandations sur les réglementations visant la protection en ligne des enfants s'articulaient autour des trois concepts de protection, de prévention et de changement proactif. L'éducation et la sensibilisation ont été présentés comme les deux principaux outils à mettre en œuvre dans l'ensemble des secteurs et des communautés pour garantir l'inclusion numérique sûre de tous les enfants.

- Les participants ont examiné deux aspects importants de la mise en place de futures solutions à la protection en ligne des enfants, ces solutions devant être positives, efficaces et ancrées dans les faits.
 - Le premier était la création conjointe de solutions pour intégrer le savoir-faire de spécialistes de différents secteurs.
 - Le second tenait au fait que les enfants et les jeunes devaient être associés au processus de création des solutions répondant à leurs besoins. De fait, différentes catégories de jeunes devaient être associées au processus de création de plates-formes numériques sûres pour développer un sens de responsabilité commune au sein de la société. En outre, les solutions envisagées devaient tenir compte de la diversité des communautés et des enfants qu'elles tentaient d'atteindre.
- Pour créer des solutions de protection en ligne des enfants à l'échelle mondiale, les participants sont convenus qu'il était préférable de répondre de manière distincte aux besoins locaux de l'enfant plutôt que de mettre en place une politique unique pour tous.

Session 5: Les partenariats au service de la transformation numérique



Cette session portait sur le rôle de catalyseur que pouvaient jouer les partenariats pour favoriser les réglementations intersectorielles collaboratives afin de stimuler les investissements dans le numérique et assurer le développement durable d'un écosystème en constante mutation.



Les principales questions abordées étaient les suivantes:

- Les réglementations devaient être adaptées aux différentes économies plutôt que d'adopter une démarche unique pour tous.
- Si une réglementation collaborative aidait effectivement les pays à réussir leur transformation numérique, pour beaucoup, les questions d'accès et de prix restaient prioritaires, ce qui nécessitait un modèle politique hybride favorisant les investissements, la fourniture de contenus et la protection des consommateurs tout en permettant d'atteindre les buts économiques et politiques.
- La pandémie avait donné encore plus d'importance à la collaboration, qui permettait de rassembler des acteurs différents pour répondre aux besoins des utilisateurs. À

mesure que la situation revenait à la normale, les responsables politiques devaient saisir cette occasion de revenir à une démarche plus équilibrée accordant la priorité à une connectivité pour tous qui soit efficace et qui favorise les transformations. Cette démarche devait replacer l'utilisateur au centre du débat plutôt que d'être axée sur une technologie particulière. Il y avait aussi un autre enseignement à retenir: tout était question de préparation.

- Les décisions réglementaires devaient aussi être ancrées dans les faits et être pérennes pour pouvoir s'adapter à l'évolution de l'écosystème. Ainsi, il fallait disposer de régimes de licences neutres au regard des services et des technologies pour pouvoir réagir de manière proactive aux nouveaux modèles d'affaires. À mesure qu'ils s'éloignaient des marchés des télécommunications pour s'orienter vers les marchés numériques, les régulateurs devaient cartographier la connectivité et investir dans la recherche-développement.
- Il était essentiel que le secteur privé travaille et collabore avec les régulateurs sur des mesures d'encouragement pour protéger les intérêts de ses clients. La connectivité centrée sur les êtres humains consistait à offrir à chacun une connexion et des dispositifs large bande abordables, et à former les personnes qui n'avaient jamais été connectées pour leur permettre d'accéder à de meilleurs emplois. Elle consistait aussi à établir une collaboration entre le secteur privé et les pouvoirs publics pour trouver le juste équilibre entre les deux et le bon degré de collaboration.
- Il était en outre primordial d'instaurer un dialogue consultatif et ouvert à tous entre les régulateurs et toutes les parties prenantes des secteurs concernés pour tirer le meilleur parti de l'expérience des professionnels afin de s'améliorer, de surmonter les obstacles et de développer les compétences. Offrir la connectivité pertinente dans toutes les régions était fondamentalement un problème économique et non technique. Il fallait trouver des solutions commercialement durables et viables et établir des réglementations transparentes et harmonisées. Il fallait aussi offrir un choix plus large aux consommateurs. Il fallait enfin mettre le spectre radioélectrique à la disposition de nouvelles solutions et accepter la diversité des approches. Pour améliorer les mécanismes de financement, il était essentiel d'associer les acteurs locaux.

La session s'est achevée par une annonce spéciale de l'UIT et du Ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni (FCDO) sur leur nouveau partenariat. Celui-ci visait à favoriser une connectivité inclusive en soutenant les régulateurs des télécommunications. Il devait aussi soutenir l'inclusion numérique des parties prenantes dans cinq pays partenaires du Programme d'accès numérique du FCDO, à savoir la République sudafricaine, le Brésil, l'Indonésie, le Kenya et le Nigéria.



Ce projet de partenariat serait axé sur l'aide technique et le renforcement des capacités dans quatre domaines fondamentaux: l'appui aux régulateurs des télécommunications pour renforcer les cadres réglementaires; la promotion d'un environnement plus propice aux investissements publics et privés en matière d'inclusion numérique; la mise en point de technologies et de modèles d'affaires durables et inclusifs pour développer la connectivité des écoles dans les communautés mal desservies; et enfin, permettre aux jeunes de ces cinq pays d'acquérir de meilleures compétences numériques pour trouver des emplois décents. Ce nouveau partenariat aurait des effets considérables dans la mesure où il allait transformer la vie des personnes non connectées dans les communautés mal desservies.

Conclusion et clôture

En conclusion, Mme Bogdan-Martin a souligné que les défis rencontrés au cours des 15 derniers mois avaient montré que la mission des régulateurs était à la fois urgente et impérative. Cette mission consistait à offrir une connectivité abordable, accessible, efficace, fiable, sûre et de haute qualité dans le monde entier. Les régulateurs devaient faire preuve d'agilité et s'adapter à des circonstances en constante mutation. Bien que la perspective de connecter 3,7 milliards de personnes reste encore bien éloignée, la mise en place de partenariats et de collaborations numériques s'appuyant sur tous les outils nécessaires et les pratiques disponibles pouvait contribuer à réaliser ce rêve.

Revenant sur les débats approfondis menés au cours du GSR-21 entre avril et juin, Mme Wanjau a estimé que ces manifestations avaient ouvert la voie à des solutions novatrices permettant de relever les défis réglementaires et économiques à l'échelle régionale. En faisant preuve de souplesse et d'inclusivité, le GSR renforçait son importance en tant que plate-forme mondiale d'échange de réflexions diverses tout autour de la planète. Le thème de cette année était "la réglementation au service de la transformation numérique: promouvoir une connectivité, un accès et une utilisation ouverts à tous". Il avait permis de mener des réflexions et des débats sur les problèmes qui n'avaient pas encore été réglés, notamment le partage d'infrastructures, la gestion du spectre radioélectrique, la concurrence et les questions d'accès aux marchés. En conclusion, l'intervenante a rappelé aux participants qu'au lendemain de la pandémie de COVID, le monde numérique avait besoin d'aborder les réglementations sous un angle nouveau pour renforcer la supervision réglementaire afin de maîtriser les données, de mieux cibler les interventions et de créer un espace pour que les régulateurs et les secteurs économiques puissent expérimenter ensemble de nouvelles méthodes.

Les Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques offraient un aperçu des cadres réglementaires adaptés au but recherché, collaboratifs, pérennes et souples qui permettraient de relever les défis liés à la transformation numérique au lendemain des crises mondiales.

Mme Bridget Linzie, qui présentait les résultats de la réunion des Associations de régulateurs, a rappelé que ces associations considéraient les outils de cartographie du large bande comme un moyen d'encourager les investissements et la concurrence à l'appui d'une connectivité ouverte à tous et durable.

Résumant les débats et les conclusions de la réunion de l'IAGDI-CRO, M. Bocar Ba a souligné que le secteur privé était prêt à travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics pour atteindre des objectifs communs et offrir un appui aux régulateurs, afin de définir de nouvelles frontières pour la cinquième génération de méthodes collaboratives et de progresser au cours de cette dernière décennie d'action.

Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR 21 (à intégrer dans la version PDF finale)